

Compteur Linky : les frais de mise en service vont baisser

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 3 heures ,

Mis à jour il y a 3 heures



Les compteurs communicants Linky équipent aujourd'hui plus de 90% des foyers. *Goodpics / stock.adobe.com*

Le montant actuel des frais de mise en service s'élève à 13,94 euros et est fixé par la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

Le consommateur français devrait tirer des bénéfices du compteur électrique communicant Linky avec une baisse des frais de mise en service en cas d'emménagement dans un nouveau logement, attendue à partir du mois d'août, a assuré lundi Enedis. «*À court terme, les frais des opérations qui sont télé-opérées vont diminuer pour être en phase avec les nouveaux frais permis par Linky, c'est-à-dire en baisse drastique*», a indiqué le directeur régulation d'Enedis, Christophe Gros, en marge de la présentation à la presse du plan de développement du réseau électrique français et des investissements nécessaires pour l'entreprise.

«*Cela pourrait être mis en place à l'horizon du mois d'août*», a-t-il ajouté. Gestionnaire du réseau de distribution, Enedis est une filiale d'EDF. Le montant des frais de mise en service, fixés à 13,94 euros TTC aujourd'hui, ne relève pas des prérogatives d'Enedis. Ils sont fixés par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) qui doit lancer une consultation. «*Tout le monde va être d'accord pour dire que cela doit baisser. Est-ce que cela doit baisser beaucoup ou énormément, c'est ça la question*», a précisé Christophe Gros.

Expérimentés à partir de 2010, les compteurs communicants Linky équipent aujourd'hui plus de 90% des foyers, ou points de livraison électriques. Il reste 3 millions de compteurs Linky à déployer. Imposé par Bruxelles pour faciliter une tarification différenciée en fonction de la consommation, améliorer la concurrence et favoriser les économies d'énergie, ce boîtier a suscité de multiples polémiques, notamment sur son coût, critiqué en 2018 par la Cour des comptes qui jugeait les gains pour le consommateur insuffisants.

Un plan d'investissements ambitieux de plus de 5 milliards d'euros par an

Le coût total du programme a été de 3,9 milliards d'euros, précise à l'AFP Enedis qui y a consacré encore 500 millions d'euros d'investissements en 2021. «*Le projet Linky est globalement terminé*», a précisé à la presse Christophe Gros. «*On en tire maintenant tous les bénéfices car justement, c'est une brique de ce réseau intelligent qui permet de développer l'autoconsommation, d'avoir une bien meilleure visibilité sur le réseau, sur les zones affectées par des aléas climatiques*».

D'ici 2032, Enedis prévoit un plan d'investissements ambitieux de plus de 5 milliards d'euros par an, soit 75% de plus que la moyenne annuelle des quarante dernières années, notamment pour installer l'infrastructure de recharge pour les véhicules électriques et raccorder les nouveaux parcs éoliens ou solaires. La taxe incluse dans les factures pour l'utilisation du réseau (elle représente environ 30% de la facture) devrait en conséquence augmenter : Enedis parle d'une «*augmentation maîtrisée dans la durée, inférieure ou limitée à l'inflation*».

À VOIR AUSSI - Énergie: «Ce serait complètement inconscient de parier sur un mix 100% renouvelable», explique Elsa Bembaron

À lire aussi

Des associations de consommateurs critiquent le «trimestre anti-inflation» du gouvernement

Ces Français adeptes de la «chasse aux trésors» dans les enseignes de déstockage

Un an après l'affaire Buitoni, est-on à l'abri d'un nouveau scandale sanitaire ? 🇫🇷

